



## Aide financière à l'acquisition et/ou la pose d'un récupérateur d'eau de pluie

Mairie de Saint-Pabu

49 rue du bourg

29830 SAINT-PABU

Tel : 02 98 89 82 76

Courriel : mairie@saint-pabu.bzh

Dans ce contexte de changement climatique et de répétition des épisodes de sécheresse, mais également d'intensification des épisodes de pluie, la commune souhaite s'adapter au changement climatique. Pour favoriser la récupération des eaux de pluie sur son territoire, elle propose une aide financière aux particuliers habitant la commune pour l'acquisition d'un système de récupération des eaux de pluie et/ou son raccordement (aux toilettes ou à une machine à laver) :

Cuve de	Achat	Raccordement
300L à 1999 L	50 €	50€
2000L et plus	100 €	100 €

- \* Aides plafonnées à 50% du montant et cumulatives (matériel et raccordement si la demande est faite conjointement) pour un achat ou des travaux effectués avant le 31/12/2025, sans conditions de ressources
- \* La pose comprend au minimum le raccordement de la cuve aux WC ou à une machine à laver
- \* Aide réservée aux habitants de la commune et limitée à une aide par foyer fiscal

**Dossier** complet à déposer avant le 31/01/2026, dans la limite des crédits votés au budget

Pièces à fournir :

- Le formulaire de demande complété et signé ;
- Un justificatif de domicile ;
- Un RIB ;
- La facture d'un professionnel au nom et à l'adresse du demandeur, datée d'avant le 31/12/2025 et détaillée mentionnant
  - le volume de la cuve pour le matériel acheté
  - le type de raccordement effectué par le professionnel, au minimum pour des WC ou pour une machine à laver

Vos données sont nécessaires aux services communaux pour assurer le suivi et la gestion de votre demande, ceci dans le cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour les versements et conservées 2 ans pour les subventions sans suite, et 10 ans pour les subventions versées. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : mail et adresse mairie ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection.donnees@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# Aide financière à l'acquisition et/ou la pose d'un récupérateur d'eau de pluie

## Formulaire de demande

### Identification du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Votre récupérateur d'eau

Modèle : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_

Volume de récupération en litres : \_\_\_\_\_ Coût TTC : \_\_\_\_\_ €

Date de la facture : \_\_\_\_\_

### Installation

Entreprise : \_\_\_\_\_

Raccordement de la cuve       aux WC       à la machine à laver

Date de la facture :      /      / 2025      Coût TTC :      €

Le matériel est raccordé aux WC ou à une machine à laver :       Oui       Non

Joindre un justificatif (facture du professionnel ayant réalisé les travaux et indiquant explicitement le raccordement aux WC et/ou la machine à laver)

### Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, m'engage à rejeter le trop plein du récupérateur sur ma parcelle. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier ainsi que la sincérité des pièces jointes. Je m'engage à transmettre à la Commune de Saint-Pabu tout document nécessaire à l'étude de mon dossier pour une demande d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de ma demande et la restitution de la subvention.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Vos données sont nécessaires aux services communaux pour assurer le suivi et la gestion de votre demande, ceci dans le cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour les versements et conservées 2 ans pour les subventions sans suite, et 10 ans pour les subventions versées. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : mail et adresse mairie ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection.donnees@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.